



**OBJET : Jours fériés légaux, changement d'heure et périodes de vacances scolaires année 2020.**

Cette AIC annule et remplace l'AIC France A 11/19

- 1 La liste des jours fériés en 2020 est la suivante :

Mercredi 1er janvier 2020  
Lundi 13 avril 2020  
Vendredi 1er mai 2020  
Vendredi 8 mai 2020  
Jeudi 21 mai 2020  
Lundi 1er juin 2020  
Mardi 14 juillet 2020  
Samedi 15 août 2020  
Dimanche 1er novembre 2020  
Mercredi 11 novembre 2020  
Vendredi 25 décembre 2020

- 2 Conformément aux textes réglementaires en vigueur en métropole, les organismes de l'aviation civile adopteront l'heure légale suivante :  
 - à compter du 29 mars 2020 à 01H00 UTC l'heure légale d'été sera : Heure UTC + 2 heures.  
 - à compter du 25 octobre 2020 à 01H00 UTC l'heure légale d'hiver sera : Heure UTC + 1 heure.
- 3 Pour les besoins de la définition, lorsque nécessaire, de périodes de pratique de certaines activités aériennes sportives et récréatives, en application du calendrier scolaire national<sup>1</sup>, les périodes de vacances scolaires pour l'année 2020 en métropole sont les suivantes :

Périodes de vacances scolaires	Zone A	Zone B	Zone C
Noël 2019-2020	Du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020		
Hiver 2020	Du samedi 22 février 2020 au dimanche 8 mars 2020	Du samedi 15 février 2020 au dimanche 1er mars 2020	Du samedi 8 février 2020 au dimanche 23 février 2020
Printemps 2020	Du samedi 18 avril 2020 au dimanche 3 mai 2020	Du samedi 11 avril 2020 au dimanche 26 avril 2020	Du samedi 4 avril 2020 au dimanche 19 avril 2020
Ascension 2020	Du jeudi 21 mai 2020 au dimanche 24 mai 2020		
Été 2020	Du samedi 4 juillet 2020 au lundi 31 août 2020		
Toussaint 2020	Du samedi 17 octobre 2020 au dimanche 1er novembre 2020		
Noël 2020-2021	Du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2020		

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>